République Française – Département du Bas-Rhin

COMMUNE DE SOUFFLENHEIM

Soufflenheim, le 22 août 2025

INVITATION

des membres du Conseil Municipal à une séance ordinaire qui se tiendra le

JEUDI 28 août 2025 à 19h00
dans la salle des séances de la Mairie

Ordre Du Jour :

Le Conseil Municipal sera amené à désigner le secrétaire de séance.

Avant d'entamer l'ordre du jour, les représentants des sociétés Nexity et Néolia présenteront au Conseil Municipal la nouvelle résidence « l'Atelier » sise Rue du Chemin de Fer qui sera achevée prochainement.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2025.**

2. **Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan :**

Dans la perspective des élections municipales de 2026, les communes et leur intercommunalité doivent procéder au plus tard le 31 août 2025 à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues à l'article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

La composition en application des règles de droit commun peut être modifiée et déterminée par un accord local à la majorité qualifiée des communes membres.

Le nombre total de sièges que comptera l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays Rhénan ainsi que celui attribué à chaque commune membre lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux sera constaté par arrêté du préfet au plus tard le 31 octobre 2025.

Voir en annexe n° 1 : une note reprenant les deux répartitions de sièges possibles.

3. **Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe titulaire à temps non complet (20/35ème) – Avancement de grade 2025 :**

Un agent du service administratif (BCD de l'école élémentaire Louis Cazeaux) peut bénéficier d'un avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe suite à la réussite d'un examen professionnel.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe titulaire à temps non complet (20/35ème) à compter du 1er septembre 2025.

Voir en annexe n° 2 : le projet de délibération.

4. **Communication du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de traitement des déchets - SMITOM de Haguenau-Saverne :**

Le rapport annuel 2024 établi par le SMITOM de Haguenau-Saverne est consultable et/ou téléchargeable sur la plateforme « Zeendoc ».

5. **Divers :**

- Depuis la dernière séance, le marché suivant a été passé selon la procédure adaptée :

Date du marché	Entreprise retenue	Objet du marché	Montant du marché en € TTC
30/06/2025	SAI - Mundolsheim	Remise en état de la borne automatique du parvis du Céram	10 152.00 €

• Les écritures comptables relatives aux décisions modificatives de cessions n° 2025-01 (Ochavo), n° 2025-02 (Pierrot), n° 2025-03 (Fassel), n° 2025-04 (Reinheimer) et n° 2025-05 (Ernewein) concernant la vente de terrains du lieudit « Village » aux riverains de la Rue Bernard Palissy (cf. délibération n° 028/2024 du 10 avril 2024) ont été passées en comptabilité le 16 juin 2025. Voir en annexe n° 3.

Le Maire,
Camille SCHEYDECKER :